

LES LIVRES DE RAISON

Ghislaine AUDISIO-POULIN

Etude d'après un mémoire de maîtrise (comportement et mentalités de la bourgeoisie en Basse-Provence orientale dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle) préparé sous la direction de M. Le professeur Derlange et soutenu à la Faculté des Lettres de Nice en 1993.

Parmi les sources dont dispose l'historien afin de reconstituer la trame fragile du passé, les Livres de raison malgré leurs données souvent très lacunaires, contribuent de façon non négligeable à penser et écrire l'histoire grâce au témoignage direct laissé par des témoins du temps. C'est à travers eux et dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (1), que nous avons étudié différents aspects des comportements et des mentalités de la bourgeoisie au XVIIIe siècle en Basse-Provence orientale. Cette étude nous a permis d'envisager toutes les perspectives de travail d'un tel support, nous en faisons état aujourd'hui en essayant de mettre en évidence la non-conformité de chaque pièce, une diversité pouvant se révéler aussi bien matière à un enrichissement qu'à un affaiblissement de la source.

Si de longs développements sur ce sujet ont déjà été mis en pages par des historiens notoires, citons parmi eux Charles de Ribbe (2), ou plus près de nous Madeleine Foisil qui dans le tome 111 de l'Histoire de la vie privée, consacre un long passage, dans le chapitre sur le For privé, à la "richesse, mais aussi pauvreté du Livre de raison (...)" (3). et si notre exploration "quantitative" selon toute attente s'est avérée peu prolix, elle s'est considérablement enrichie, aussi bien par un apport sur le fond que sur la forme, par la découverte du Livre de raison de Louis-Dominique Luce négociant grassois (4).

Pouvant être considéré comme un modèle du genre, ce Livre de raison devient par là même un point de référence et de comparaison.

L'exposé qui suit nous permettra d'en apprécier toute l'originalité sans toutefois négliger les formes plus "déficientes" des autres Livres qui placent hélas la source citée en position d'exception !

Une quête peu fructueuse !

Dispersion et rareté détournent une difficulté qui ne consiste pas, lorsque bien entendu l'historien s'en tient à une région volontairement délimitée, pour une période définie, à dépouiller une masse de documents mais plutôt à la manière de la recherche archéologique à reconstituer un passé en s'appuyant sur des bribes de vies.

Les Livres de raison se trouvent principalement dans la série J des Archives départementales. Cette série comprend les fonds privés constitués de documents entrés par dons, legs et achats. Très hétéroclite, elle se compose d'une multitude de papiers divers (notes, factures, lettres...), parmi lesquels le Livre de raison de par sa forme se distingue aisément. Il est d'ailleurs très bien répertorié par les archivistes, les plus beaux spécimens sont microfilmés et se classent dans la série Mi. La série E comprenant les fonds notariaux, offre également quelques manuscrits. Malheureusement la collecte ne peut se résumer qu'à une dizaine de documents par service d'Archives, et les communes ayant conservé leurs séries anciennes, disposent dans le meilleur des cas de 2 ou 3 Livres pour toute la période de l'Ancien Régime. Certes, en débordant sur le domaine privé, nous pourrions trouver l'objet de nos recherches, par le biais de famille ayant précieusement conservé leur patrimoine, mais une telle démarche ne peut que s'avérer très difficile sans forcément se révéler fructueuse.

Ajoutons que tous les documents répertoriés ne correspondant pas à l'attente du chercheur. De par son sens premier le Livre de raison se rapproche de l'étymologie latine "ratio", il était donc à la base un livre de comptes à usage commercial, s'étendant souvent à une comptabilité domestique. D'où essentiellement des alignements de chiffres pouvant renseigner sur la vie économique, avec une prudence requise, car le Livre de raison est un document isolé, émanant de particuliers, le suivi nous le verrons est irrégulier et les indications données pour prendre toutes leurs dimensions sont à corroborer soit avec d'autres Livres (il est intéressant de noter que les Archives municipales de la ville de Grasse possèdent plusieurs Livres de raison des marchands-tanneurs, à usage exclusivement commercial) soit avec d'autres sources abordant des thèmes identiques.

Donc le champ d'étude se réduit pour l'investigateur qui, faisant abstraction du domaine économique, s'intéresse de préférence aux aspects sociaux, privilégiant les comportements et les mentalités. Seuls quelques Livres, se détournant de leur utilisation première, laissent à la postérité de précieuses indications allant dans le sens énoncé. En effet par le biais d'une digression et de façon presque systématique, ces manuscrits tiennent lieu d'état civil et nous dévoilent parfois des facettes de la vie du bourgeois et de sa famille, dans le meilleur des cas l'un d'entre eux se transforme en journal intime. Cependant la plupart répondent à la description réaliste de M. Foisil : "les plus exceptionnels d'entre eux se réduisent à quelques feuillets vite négligés, tôt abandonnés ; d'autres sont plus proches de la chronique, enregistrant baptêmes, mariages décès et petits événements de la vie locale, tandis que le for du privé reste totalement secret" (5).

Mais avant de pénétrer l'intimité de ces "cahiers", attachons nous à en donner au lecteur une vue globale.

Une impression d'ensemble

Des couvertures de parchemin ou de peau, d'épaisses feuilles tout juste jaunies, ornées d'un tracé souvent pesant, d'une encre tenace, toujours présente, des traits irréguliers, des rajouts, des ratures, des blancs, des retours... des instants de vie... tels se dévoilent les Livres de raison dans une première prise de contact. D'emblée ils présentent un aspect plutôt rébarbatif de par une succession de comptes à première vue hétéroclites. C'est avec attention qu'il faut se plonger dans chaque page, afin d'y déceler les coulisses de l'histoire.

De dimensions très différentes, allant du petit cahier au grand format, atteignant parfois 35 centimètres de largeur pour 50 de longueur en ce qui concerne le magnifique manuscrit de Louis-Dominique Luce, et d'une épaisseur également très variée, les Livres de raison parvenus jusqu'à nous du moins pour la période moderne, sont assez bien conservés. La difficulté de la lecture ne vient pas de l'usure causée par le temps, mais des obstacles d'une écriture souvent fort capricieuse ! Dans ce siècle des Lumières se voulant acquis au rationalisme, nos Livres restent à l'image des écritures officielles, loin de toute logique contemporaine. La plupart débutent de but en blanc par l'enregistrement d'un achat, d'une dette ; de gauche à droite, de haut en bas, les feuilles sont noircies d'une écriture serrée et griffonnée, dans ce qui semble être une manifestation d'économie, alors que soudain cette écriture prend parfois une dimension démesurée et des pages blanches sans motif apparent se glissent au travers d'un tout confus. Des quelques Livres constitués en répertoire alphabétique, l'apport méthodique est pratiquement toujours négligé par l'utilisateur. Le fils succède souvent au père dans la rédaction, le Livre est alors pris dans le sens inverse, mais dans certains cas seuls le changement d'écriture et la lecture des indications fournies permettent de discerner la transition.

Afin de trouver ses repères, les événements doivent être replacés dans une chronologie qui n'est pas d'entrée évidente. Citons à titre d'exemple Nicolas Rabius, marchand-orfèvre de la ville de Grasse (6), qui affirme commencer son Livre en 1783. alors que la première page datée de 1795» indique la mort de sa femme. On pourrait supposer que la feuille fut laissée vierge, dans le but d'y greffer un épisode majeur de sa vie (?).

Il arrive que naissances et décès soient indiqués comme une simple parenthèse entre deux comptes, deux achats... juste une coupure dans l'alignement des écritures journalières. La furtivité de l'interruption ne fait qu'intégrer plus totalement l'événement à la banalité d'un quotidien, où vie et mort n'en sont que des jalonnements incontrôlables, du moins telle est l'impression ressentie lors de premières lectures.

Excepté de rares cas, confer encore une fois Louis-Dominique Luce qui nous offre un "produit fini", grâce en partie à sa longévité exceptionnelle (il écrit encore à l'âge de 82 ans), en règle générale le Livre est rarement terminé. Le silence des grandes pages blanches laisse présumer des hommes surpris par la mort, ou tout simplement délaissant un suivi jugé fastidieux. D'ailleurs le but, qui est de consigner les dépenses quotidiennes, n'appelle pas à une fin notifiée. Les chiffres tels une longue chaîne expriment le besoin légitime de tenir à jour un budget domestique, le paradoxe réside dans la façon peu ordonnée de concrétiser une telle préoccupation.

Il ressort de ces "cahiers" une originalité certaine dans leur utilisation, à chaque individu sa personnalité, autant d'hommes autant de livres de raison différents. Mais des thèmes communs se retrouvent, nous allons de ce pas en dessiner les contours, sans pour autant pénétrer dans une analyse qui déborderait de ce sujet.

De l'utilisation présente à l'intérêt futur

Dans le Midi et notamment en Provence précisait Charles de Ribbe, "on nommait autrefois Livre de raison, le livre de la maison dans lequel les chefs de famille avaient coutume d'insérer les faits essentiels de leur vie et de leur administration domestique (...) ce livre lorsqu'il était bien tenu se divisait en deux parties principales, dans la première on marquait l'origine et l'histoire de la famille, sa généalogie, ses alliances (...) la deuxième était réservée aux affaires, à la gestion des biens (...)" (7h En ce qui concerne notre prospection, une telle répartition méthodique a rarement été rencontrée, elle est essentiellement le fait des écrits de Louis-Dominique Luce. Cet archétype a été l'objet principal de notre étude, car en son sein se retrouvent tous les thèmes qui se rencontrent de manière dispersée au cœur des autres Livres. Dans la majorité d'entre eux les sujets abordés le sont de façon très succincte, mais parfois une richesse d'éléments se fait jour, elle permet de reconstituer partiellement la vie d'autrefois et surtout de lever un pan de voile sur la pensée du "narrateur", voire d'extrapoler à ses congénères non sans précautions.

Quelques soient les Livres de raison, les dominantes restent les mêmes. Le fil conducteur étant la famille et ses interactions, avec la référence aux moments clés de la vie. En tête les naissances, qui s'accompagnent de la date du baptême, des noms et qualités des parrains et marraines et du prêtre ayant officié. L'heure de la naissance est presque toujours spécifiée, alors que les prénoms des nouveaux-nés sont quelquefois omis ! Le bourgeois précise en règle générale de qui il est le fils, la date de son mariage, les origines de sa femme, le mariage de ses enfants mais aussi de ses sœurs lorsque le père est décédé. Ascendances, descendances constituent les aspects majeurs de ces Livres où la généalogie est dans bien des cas clairement établie, remontant souvent à plusieurs générations.

Dans ce qui n'est pas dit explicitement, mais se décèle par déduction, nous trouvons : les comportements familiaux, avec principalement l'importance de l'attachement filial et l'affection portée ou non aux membres de la parenté, les attitudes face aux événements et surtout devant la mort. Une phrase, un mot, peuvent attester de l'amour du bourgeois pour les siens, ou d'un détachement jamais total chez ces hommes, qui manifestent implicitement un intérêt pour leurs proches du fait même de les citer dans leurs Livres. Nous discernons la structure familiale et nous pouvons la remettre en place tel un puzzle, grâce aux naissances et mariages bien entendu, mais aussi par le biais du testament, souvent retranscrit par l'auteur du Livre lors du décès d'un de ses parents. Cette même source nous apporte de précieux renseignements sur le quotidien du bourgeois, surtout lorsqu'un inventaire complet des biens du défunt est reproduit.

La culture est peut-être le domaine le plus facile à appréhender, si plusieurs niveaux de lecture sont perceptibles, il est certain que l'écriture est l'axe majeur d'une telle analyse. En effet la qualité calligraphique de celle-ci et surtout l'orthographe, sont des indicateurs précieux, les fautes sont bien sûr à déceler avec beaucoup de précautions afin de ne pas tomber dans l'anachronisme. Nous pouvons sans déborder trop des limites fixées, signaler les grandes disparités rencontrées en ce qui concerne l'acquisition scripturale. "De belles écritures bien nettes, bien fermes (...) portent l'empreinte d'esprits éminemment soigneux et pratiques" (7)- Contrairement à Charles de Ribbe, nous n'avons pas été confrontés uniquement, loin de là, à des écrits répondant aux critères formulés. Mais des écritures fort irrégulières aussi bien dans la forme que dans le fond, ont composé la plupart des Livres de raison. Ce qui étonne, ce n'est pas le fait de trouver des fautes mais de découvrir des mots écrits d'une façon différente d'une phrase à l'autre. Le Livre de raison de Pierre-François Reibaud de Clausonne, premier consul de la ville d'Antibes (8), fourmille d'exemples à cet effet. Souvent les verbes ne sont pas conjugués, la majuscule est encore négligée et les mots prennent une vêtue surprenante. Heureusement quelques Livres aux aspects très achevés, réconcilient le lecteur avec les formes en vigueur. Tel et toujours dans le cas précis de l'étude signalée portant sur la bourgeoisie au XVIIIe siècle, le Livre de raison de Louis-Dominique Luce ne donne pas la moindre difficulté de déchiffrement, outre une présentation des plus parfaites dans une écriture stylisée, il ne s'autorise pratiquement aucun dérapage orthographique.

A un second niveau et d'une façon plus dégressive, le langage oral peut-être abordé. A première vue, dissenter sur ce thème peut apparaître comme une antinomie, mais il est fort intéressant d'analyser l'écriture des hommes d'avant la Révolution, afin d'y discerner d'éventuelles traces de l'idiome régional et de ce fait d'une survivance ou non d'un patrimoine culturel, avec toutes les nuances que cela implique.

Englobant la totalité du Livre de raison, la religion en constitue la toile de fond. La pensée religieuse se lit à chaque page et semble guider la main du rédacteur. Elle apparaît de manière concrète au moment de la mort, par les dispositions qui sont alors prises, pour assurer le salut éternel de celui ou celle, dont on affirme en quelques lignes, qu'il a toujours vécu en bon chrétien ! Vivace aussi dans la tradition baptismale, par les objets et reliques possédés, par l'importance accordée aux Evangiles et à la Bible, par une préface qui remettait entre les mains de Dieu les lignes qui suivront.

Les écritures relatant les relations contractuelles, comme les transactions privées et commerciales, les procès, les accords, les reconnaissances de dettes, les constitutions de rentes... nous permettent de retracer les relations avec l'entourage.

La "sociabilité" chère à Maurice Agulhon (9) se décrypte plus difficilement, elle est pourtant inhérente à toute vie humaine. Les descriptions des relations autres que celles du domaine des affaires et de la famille restent rarissimes.

Chaque Livre s'étend sur des années, parfois plusieurs décennies. En nous donnant la chance de saisir l'homme dans son milieu social, l'étendue dans le temps nous permet de voir s'il y a eu ou non ascension sociale.

Puisque nous avons évoqué à plusieurs reprises l'exemplarité du manuscrit laissé par Louis-Dominique Luce, rajoutons que ce fils de marchand-tanneur, père de 18 enfants, dédia à ses fils une centaine de pages (d'un Livre qui en comporte presque 500), de ce qu'il appela "Avertissement". Destiné à donner les meilleurs conseils possibles, sur la conduite la plus juste à tenir tout au long de leur vie. Des dix commandements appliqués au quotidien, aux moments forts de la vie (baptêmes, mariages...), en passant par les attitudes à tenir dans son métier, en société, avec sa famille, le comportement de chaque jour, bref, la pensée d'un homme du XVIIIe siècle qui se découvre pour le plus grand bonheur des "initiés". Ceci dans le respect d'un esprit méthodique qui tranche complètement de la majorité des Livres de raison, où chaque partie comporte un titre en forme de résumé, inscrit en marge de chaque feuille, la totalité du Livre se retrouvant classée dans une table des matières très détaillée.

Mais ne dit-on pas que l'"exception confirme la règle" ! C'est un véritable parcours de vie qui s'est offert à nous, bien au contraire travailler sur les Livres de raison c'est avant tout se contenter de pièces éparses afin de reconstituer l'histoire, c'est aussi et surtout mettre en parallèle d'autres sources. La pauvreté numérique des documents récoltés ne permet pas de tirer des conclusions, seules les hypothèses sont bienvenues, l'intérêt est d'insérer ces dernières dans des études quantitatives et sérielles, afin de replacer les "révélation" de ces objets de mémoire que sont les Livres de raison dans des contextes établis. Bien sûr la difficulté réside dans l'importance du suggéré, de l'allusif. Il faut lire à travers les lignes, sans tomber dans l'interprétation abusive d'un document, où la notation directe cède le pas au discours, nous privant ainsi de bien des détails et qui selon M. Foisil est : "sec dans sa structure même, qu'il soit dense ou bref : sécheresse de la forme, absence de confidences" (10). Même Louis-Dominique Luce lorsqu'il s'adresse directement à ses fils, n'utilise qu'exceptionnellement le fait narratif.

Notre sensibilité contemporaine nous fait déplorer des lacunes, dont nous ne citerons que les plus flagrantes. L'absence de discours féminin, l'absence de portraits, la rareté du langage affectif surtout au moment de la mort, la mise en retrait de sentiments dont nous ne déduirons pas pour autant l'inexistence mais plutôt une perceptibilité à la manière des femmes et des hommes du temps.

Même lorsque l'on touche aux structures mentales, l'histoire doit se bâtir sur du concret, en cela le Livre de raison est un matériau utile aussi bien que délicat (dans son interprétation), les hasards de la recherche permettent parfois de tomber sur des éléments plus probants. Le bonheur alors procuré ne doit pas effacer la prudence, car la diversité de chaque individu, les nuances rencontrées à l'intérieur de chaque thème ainsi que les évolutions permanentes fragilisent une discipline qui ne demande qu'à évoluer.

Enfin nous dirons que notre histoire se dessine également à travers le silence des mots, le non-dit a aussi ses lettres de noblesse qui trouvent leur place au cœur d'une science qui ne sera de ce fait jamais tout à fait exacte !

NOTES

- (1) Audisio-Poulin (Ghislaine), Comportements et mentalités de la bourgeoisie en Basse-Provence orientale dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : Les Livres de raison. Mémoire de maîtrise, Nice, 1993
- (2) Ribbe (Charles de), Les familles et la société en France avant la Révolution. Tours, J. Albanel, 1973, T I et T II
- (3) Foisil (Madeleine), L'écriture du for privé in Histoire de la vie privée. Paris, Seuil, 1986, T III, p 335-
- (4) A.D. Alpes-Maritimes, 1 Mi 55 (R 1). Livre de raison de Louis-Dominique Luce.
- (5) Foisil (Madeleine), *op. cit.*, p 335.
- (6) Musée d'Art et d'Histoire de Provence, Grasse, Livre de raison de Nicolas Rabius.
- (7) Ribbe (Charles), *op. cit.*
- (8) A.C. Antibes, Livre de raison de Pierre-François Reibaud de Clausonne.
- (9) Agulhon (Maurice), Pénitents et francs-Maçons de l'ancienne Provence. Evreux, Fayard, 1984.
- (10) Foisil (Madeleine), *op. cit.*, p 335.